M3 : Aménagement de l'espace public

S1 : Aménager l'espace public

Jean-Claude GALLETY, Architecte urbaniste

(*Usages et fonctions. Créer des espaces de rencontre, des espaces verts*)

– Réaménager l'espace public d'un centre bourg poursuit plusieurs objectifs : améliorer l'image de la cité, renforcer l'attractivité commerciale, créer de l'attractivité touristique, améliorer les espaces sociaux des habitants, introduire la végétalisation en ville, développer l'offre de stationnement, aérer l'espace urbain... L'aménagement doit aussi favoriser les circulations douces évoquées précédemment.

– Les aménagements doivent être sobres, en évitant tout côté « tapageur » ; simples en jouant sur le côté pratique ; robustes en garantissant leur tenue dans le temps. La qualité ne se joue pas par des aménagements « tape-à-l'œil », mais par le fait qu'ils offrent du confort, de l'ergonomie et du plaisir aux usagers, par le choix de matériaux appréciés comme la pierre...

– La végétalisation de l'espace public est un enjeu important : elle est très demandée par le public, mais elle permet aussi de modifier l'image d'une ville. Elle contribue grandement à l'amélioration du cadre de vie. Dans un contexte de réchauffement climatique, les îlots de végétation permettent d'apporter ombre et fraîcheur. Là aussi, le choix des plantations doit être adapté à la ville : plantes robustes, résistantes aux agressions qu'elles peuvent subir sur l'espace public...

–L'enjeu de l'aménagement de l'espace public en centre bourg, c'est aussi produire de l'attractivité pour les habitants. Leur offrir des espaces de loisirs, de repos, notamment pour certaines catégories de population comme les parents avec leurs jeunes enfants, les adolescents, les personnes âgées…

– La structure des centres bourgs présente une morphologie resserrée, avec des rues étroites, où la lumière et le soleil ont du mal à pénétrer. Pour les collectivités, l'aménagement de l'espace public doit aussi être une occasion d'aérer les tissus urbains. Cette tache relève parfois de montages complexes, impliquant plusieurs acteurs, mais il ne fut pas hésiter à aborder cette question, à saisir les opportunités.

– S'agissant de l'espace public, il faut être lucide et pragmatique : les choses ne sont pas mécaniques, l'espace public ne réussira pas à lui tout seul à inverser une tendance. C'est un facteur qui doit se combiner avec d'autres actions : les actions en faveur de l'habitat, l'accessibilité par les transports, l'offre de stationnement, la facilitation des activités économiques et commerciales…

– À cette fin, la collectivité doit savoir « faire équipe » et travailler avec beaucoup d'autres acteurs, publics et privés, pour construire des partenariats où chacun apporte ses moyens et ses compétences. Elle doit savoir faire preuve de méthodes et du sens de l'entrepreneuriat pour avancer. Un doctorat récemment soutenu à l'Université de Grenoble montrait que la ressource territoriale est vouée à l'échec si les acteurs ne savent pas travailler ensemble dans une logique d'entraide mutuelle.